



Bureau canadien d'agrément en foresterie Canadian Forestry Accreditation Board

Agrément et activités connexes

Révision de l'agrément du Programme en Aménagement des forêts, École de foresterie, Université de Moncton

Après avoir étudié le rapport que lui a présenté l'équipe d'évaluation et la documentation reliée à cette visite, le Bureau canadien d'agrément en foresterie (BCAF) accorde l'agrément du Programme en Aménagement des forêts, École de foresterie, Université de Moncton pour une période de six ans. L'agrément débutera avec l'année académique 2016/2017 et se poursuivra jusqu'au 30 juin 2022 ou aussi longtemps que les programmes mentionnés seront en vigueur, selon la première éventualité. Cette décision est assujettie aux dispositions pertinentes de l'Énoncé de politique qui indique, entre autres, que « la durée de l'agrément peut être remise en question en tout temps pour raison valable ».

Par cette décision, le Bureau reconnaît que le programme répond aux exigences d'agrément de son Énoncé de politique et à celles de ses Normes académiques correspondantes. [Octobre 2016]

La révision de l'agrément du Programme en Aménagement des Forêts a été réalisée du 16-18 au 27 mars, telle que prévue. Le rapport final de révision devrait être transmis par l'équipe d'ici la mi-juillet. [Avril 2016]

Révision de l'agrément du Programme en Foresterie et du Programme en Administration des affaires en foresterie, Faculté des sciences de l'agriculture, de la vie et de l'environnement, Université de l'Alberta

Selon les discussions tenues avec le Doyen du Faculté des sciences de l'agriculture, de la vie et de l'environnement, Université de l'Alberta il a été convenu que la révision de l'agrément du Programme en Foresterie et du Programme en Administration des affaires en foresterie aura lieu du 29 au 31 mars 2017.

La période courante d'agrément des programmes vient à échéance le 30 juin 2017. [Août 2016]

Révision de l'agrément du Programme en Aménagement des écosystèmes forestiers, Faculté de foresterie et de gestion de l'environnement, Université de Nouveau-Brunswick

Selon les discussions tenues avec le Doyen du Faculté foresterie et de gestion de l'environnement, Université de Nouveau-Brunswick il a été convenu que la révision de l'agrément du Programme en Aménagement des écosystèmes forestiers aura lieu du 22 au 24 mars 2017.

La période courante d'agrément du programme vient à échéance le 30 juin 2017.
[Juillet 2016]